

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - COMMUNE de
SAVONNIERES Budget Commune (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21370243400019

POSTE COMPTABLE : CFP DE JOUE-LES-TOURS

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	26
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	45
C3.2 - Liste des établissements publics créés	46
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	48

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37243	COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune Principal	BP 2022
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3310
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	34
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Tours Métropole Val de Loire	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1807060,00	2781116,00	854,15	882,54

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	831,82	708,00
2	Produit des impositions directes/population	418,83	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	717,66	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	334,30	283,00
5	Encours de dette/population	157,09	698,00
6	DGF/population	111,44	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4106	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1048	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4658	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2189	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 597 533,11	2 448 158,42

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 149 374,69

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 597 533,11	3 597 533,11
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 500 150,43	1 832 094,36

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	237 965,37	194 467,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 288 445,56	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 026 561,36	2 026 561,36
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 624 094,47	5 624 094,47
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	703 910,00	0,00	723 460,00	723 460,00	723 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 038 571,00	0,00	1 051 681,00	1 051 681,00	1 051 681,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	318 636,44	0,00	351 046,31	351 046,31	351 046,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 066 117,44	0,00	2 127 187,31	2 127 187,31	2 127 187,31
66	Charges financières	2 200,00	0,00	4 692,00	4 692,00	4 692,00
67	Charges exceptionnelles	50 234,12	0,00	433 254,37	433 254,37	433 254,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 500,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	149 814,56		192 200,00	192 200,00	192 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 269 866,12	0,00	2 757 333,68	2 757 333,68	2 757 333,68
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 100 000,00		665 399,43	665 399,43	665 399,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	164 000,00		174 800,00	174 800,00	174 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 264 000,00		840 199,43	840 199,43	840 199,43
TOTAL		3 533 866,12	0,00	3 597 533,11	3 597 533,11	3 597 533,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	29 019,00	0,00	46 299,00	46 299,00	46 299,00
70	Produits services, domaine et ventes div	225 684,00	0,00	235 502,00	235 502,00	235 502,00
73	Impôts et taxes	1 535 930,00	0,00	1 627 803,16	1 627 803,16	1 627 803,16
74	Dotations et participations	406 589,00	0,00	401 105,26	401 105,26	401 105,26
75	Autres produits de gestion courante	45 179,00	0,00	51 749,00	51 749,00	51 749,00
Total des recettes de gestion courante		2 242 401,00	0,00	2 362 458,42	2 362 458,42	2 362 458,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 040,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 259 441,00	0,00	2 375 458,42	2 375 458,42	2 375 458,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	76 028,00		72 700,00	72 700,00	72 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		76 028,00		72 700,00	72 700,00	72 700,00
TOTAL		2 335 469,00	0,00	2 448 158,42	2 448 158,42	2 448 158,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 149 374,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	767 499,43
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 668,00	90 895,00	81 420,00	81 420,00	172 315,00
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 511 667,46	147 070,37	1 021 119,00	1 021 119,00	1 168 189,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	457 889,23	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 214 055,69	237 965,37	1 212 539,00	1 212 539,00	1 450 504,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 400,00	0,00	63 400,00	63 400,00	63 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 841,00	0,00	95 680,43	95 680,43	95 680,43
	Total des dépenses financières	129 441,00	0,00	159 080,43	159 080,43	159 080,43
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 343 496,69	237 965,37	1 371 619,43	1 371 619,43	1 609 584,80
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>76 028,00</i>	<i>0,00</i>	<i>72 700,00</i>	<i>72 700,00</i>	<i>72 700,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>50 463,26</i>	<i>0,00</i>	<i>55 831,00</i>	<i>55 831,00</i>	<i>55 831,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	126 491,26	0,00	128 531,00	128 531,00	128 531,00
	TOTAL	2 469 987,95	237 965,37	1 500 150,43	1 500 150,43	1 738 115,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	288 445,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 026 561,36
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	449 320,00	194 467,00	55 500,00	55 500,00	249 967,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	38 826,00	38 826,00	38 826,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	949 320,00	194 467,00	94 326,00	94 326,00	288 793,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	296 177,00	0,00	343 794,00	343 794,00	343 794,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	280 100,71	0,00	331 943,93	331 943,93	331 943,93
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	312 000,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
	Total des recettes financières	888 277,71	0,00	841 737,93	841 737,93	841 737,93
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 837 597,71	194 467,00	936 063,93	936 063,93	1 130 530,93
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (4)</i>	<i>1 100 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>665 399,43</i>	<i>665 399,43</i>	<i>665 399,43</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>164 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>174 800,00</i>	<i>174 800,00</i>	<i>174 800,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>50 463,26</i>	<i>0,00</i>	<i>55 831,00</i>	<i>55 831,00</i>	<i>55 831,00</i>
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 314 463,26	0,00	896 030,43	896 030,43	896 030,43

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 152 060,97	194 467,00	1 832 094,36	1 832 094,36	2 026 561,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 026 561,36
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	767 499,43
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	723 460,00		723 460,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 051 681,00		1 051 681,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	351 046,31		351 046,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 692,00	0,00	4 692,00
67	Charges exceptionnelles	433 254,37	0,00	433 254,37
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	174 800,00	174 800,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	192 200,00		192 200,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		665 399,43	665 399,43
Dépenses de fonctionnement – Total		2 757 333,68	840 199,43	3 597 533,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 700,00	18 700,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	63 400,00	0,00	63 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	172 315,00	0,00	172 315,00
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	0,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 168 189,37	59 831,00	1 228 020,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	95 680,43		95 680,43
Dépenses d'investissement – Total		1 609 584,80	128 531,00	1 738 115,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	288 445,56
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 026 561,36
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	46 299,00		46 299,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	235 502,00		235 502,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	1 627 803,16		1 627 803,16
74	Dotations et participations	401 105,26		401 105,26
75	Autres produits de gestion courante	51 749,00	0,00	51 749,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	68 700,00	81 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 375 458,42	72 700,00	2 448 158,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 149 374,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	343 794,00	0,00	343 794,00
13	Subventions d'investissement	249 967,00	0,00	249 967,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 826,00	49 000,00	87 826,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 831,00	6 831,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		174 800,00	174 800,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		665 399,43	665 399,43
024	Produits des cessions d'immobilisations	166 000,00		166 000,00
Recettes d'investissement – Total		798 587,00	896 030,43	1 694 617,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	331 943,93
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 026 561,36
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	703 910,00	723 460,00	723 460,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	175 000,00	175 000,00
60611	Eau et assainissement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	46 980,00	49 240,00	49 240,00
60621	Combustibles	58 650,00	44 000,00	44 000,00
60622	Carburants	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 350,00	950,00	950,00
60631	Fournitures d'entretien	14 770,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	34 535,00	31 285,00	31 285,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	780,00	895,00	895,00
6064	Fournitures administratives	8 730,00	6 175,00	6 175,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6067	Fournitures scolaires	14 500,00	15 880,00	15 880,00
611	Contrats de prestations de services	190 070,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	1 740,00	1 750,00	1 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien terrains	28 900,00	52 900,00	52 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 100,00	44 420,00	44 420,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	56 470,00	51 298,00	51 298,00
6161	Multirisques	12 700,00	8 660,00	8 660,00
617	Etudes et recherches	7 600,00	7 770,00	7 770,00
6182	Documentation générale et technique	450,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	3 850,00	3 850,00
6226	Honoraires	11 500,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	380,00	0,00	0,00
6228	Divers	400,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	900,00	900,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 675,00	33 775,00	33 775,00
6233	Foires et expositions	0,00	9 460,00	9 460,00
6236	Catalogues et imprimés	10 910,00	11 793,00	11 793,00
6247	Transports collectifs	9 600,00	10 770,00	10 770,00
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	950,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 580,00	7 194,00	7 194,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 250,00	53 900,00	53 900,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	890,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	300,00	300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	395,00	395,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	7 000,00	7 000,00
63513	Autres impôts locaux	250,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 038 571,00	1 051 681,00	1 051 681,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	244 155,00	250 000,00	250 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	14 211,00	14 211,00	14 211,00
6218	Autre personnel extérieur	17 000,00	11 000,00	11 000,00
6331	Versement mobilité	9 390,00	9 600,00	9 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	460,00	480,00	480,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 600,00	9 650,00	9 650,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 450,00	1 470,00	1 470,00
6411	Personnel titulaire	417 000,00	403 000,00	403 000,00
6413	Personnel non titulaire	85 900,00	68 000,00	68 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	2 200,00	2 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	13 800,00	62 900,00	62 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 560,00	73 000,00	73 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	115 100,00	113 000,00	113 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 100,00	5 300,00	5 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 437,00	20 940,00	20 940,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 208,00	5 530,00	5 530,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	1 000,00	1 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	700,00	100,00	100,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 000,00	900,00	900,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 300,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	318 636,44	351 046,31	351 046,31
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	6 555,00	22 990,00	22 990,00
6531	Indemnités	70 500,00	70 530,00	70 530,00
6532	Frais de mission	100,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	3 400,00	3 310,00	3 310,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6535	Formation	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	60,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	32 816,00	34 095,00	34 095,00
65548	Autres contributions	161 833,00	162 253,00	162 253,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	1 600,00	1 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 272,44	7 945,31	7 945,31
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 000,00	40 723,00	40 723,00
65888	Autres	700,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 066 117,44	2 127 187,31	2 127 187,31
66	Charges financières (b)	2 200,00	4 692,00	4 692,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 200,00	4 200,00	4 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	492,00	492,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 234,12	433 254,37	433 254,37
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6714	Bourses et prix	2 200,00	2 200,00	2 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	47 034,12	429 054,37	429 054,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 500,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	149 814,56	192 200,00	192 200,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 269 866,12	2 757 333,68	2 757 333,68
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00	665 399,43	665 399,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	164 000,00	174 800,00	174 800,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	164 000,00	174 800,00	174 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 264 000,00	840 199,43	840 199,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 264 000,00	840 199,43	840 199,43
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 533 866,12	3 597 533,11	3 597 533,11

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	492,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	29 019,00	46 299,00	46 299,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 019,00	44 099,00	44 099,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	2 200,00	2 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	225 684,00	235 502,00	235 502,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	7 753,00	4 015,00	4 015,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 271,00	8 118,00	8 118,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	13 800,00	13 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	194 500,00	189 110,00	189 110,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 390,00	1 390,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	500,00	500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 960,00	2 852,00	2 852,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 500,00	7 217,00	7 217,00
73	Impôts et taxes	1 535 930,00	1 627 803,16	1 627 803,16
73111	Impôts directs locaux	1 323 648,00	1 387 351,16	1 387 351,16
73211	Attribution de compensation	99 959,00	129 532,00	129 532,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	46 884,00	57 190,00	57 190,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	65 282,00	53 730,00	53 730,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	157,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	406 589,00	401 105,26	401 105,26
7411	Dotation forfaitaire	291 985,00	291 985,00	291 985,00
74121	Dotation de solidarité rurale	53 751,00	54 428,26	54 428,26
74127	Dotation nationale de péréquation	22 475,00	22 475,00	22 475,00
744	FCTVA	1 103,00	4 225,00	4 225,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	1 600,00	1 600,00
7472	Participat° Régions	5 500,00	7 578,00	7 578,00
7473	Participat° Départements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74751	Participat° GFP de rattachement	11 500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	6 150,00	5 414,00	5 414,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 261,00	8 300,00	8 300,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 164,00	2 800,00	2 800,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 100,00	1 100,00
75	Autres produits de gestion courante	45 179,00	51 749,00	51 749,00
752	Revenus des immeubles	41 179,00	47 749,00	47 749,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 242 401,00	2 362 458,42	2 362 458,42
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 040,00	13 000,00	13 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 040,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	11 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 259 441,00	2 375 458,42	2 375 458,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	76 028,00	72 700,00	72 700,00
722	Immobilisations corporelles	15 702,00	4 000,00	4 000,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	38 876,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 450,00	18 700,00	18 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		76 028,00	72 700,00	72 700,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 335 469,00	2 448 158,42	2 448 158,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 149 374,69
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 597 533,11
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	127 668,00	81 420,00	81 420,00
2031	Frais d'études	120 568,00	59 826,00	59 826,00
2033	Frais d'insertion	1 730,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 370,00	21 594,00	21 594,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	110 000,00	110 000,00	110 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 511 667,46	1 021 119,00	1 021 119,00
2111	Terrains nus	380 859,00	394 200,00	394 200,00
2115	Terrains bâtis	780 973,00	350 000,00	350 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	66 092,00	2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	9 000,00	9 000,00
21312	Bâtiments scolaires	12 100,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	2 200,00	16 750,00	16 750,00
2132	Immeubles de rapport	90 800,00	9 850,00	9 850,00
2135	Installations générales, agencements	17 511,00	48 940,00	48 940,00
2138	Autres constructions	0,00	29 000,00	29 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	4 150,00	4 150,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	12 660,84	54 500,00	54 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	4 300,00	4 300,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 469,60	71 480,00	71 480,00
2184	Mobilier	42 614,62	17 995,00	17 995,00
2188	Autres immobilisations corporelles	75 387,40	8 954,00	8 954,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 831,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 831,00	0,00	0,00
20001	Opération d'équipement n° 20001 (5)	0,00	0,00	0,00
20002	Opération d'équipement n° 20002 (5)	457 889,23	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 214 055,69	1 212 539,00	1 212 539,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 200,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 200,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 400,00	63 400,00	63 400,00
1641	Emprunts en euros	55 000,00	63 400,00	63 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 841,00	95 680,43	95 680,43
Total des dépenses financières		129 441,00	159 080,43	159 080,43
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 343 496,69	1 371 619,43	1 371 619,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	76 028,00	72 700,00	72 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	60 326,00	68 700,00	68 700,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 950,00	3 000,00	3 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 650,00	3 700,00	3 700,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	8 300,00	6 400,00	6 400,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	4 500,00	4 500,00	4 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	650,00	700,00	700,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	1 400,00	400,00	400,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	38 876,00	50 000,00	50 000,00
	Charges transférées (9)	15 702,00	4 000,00	4 000,00
2132	Immeubles de rapport	15 702,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 463,26	55 831,00	55 831,00
2111	Terrains nus	13,26	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 450,00	55 831,00	55 831,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		126 491,26	128 531,00	128 531,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 469 987,95	1 500 150,43	1 500 150,43

+

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			237 965,37
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			288 445,56
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 026 561,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	449 320,00	55 500,00	55 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	14 500,00	14 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	96 400,00	12 300,00	12 300,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	212 920,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	28 700,00	28 700,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	140 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	38 826,00	38 826,00
2031	Frais d'études	0,00	38 826,00	38 826,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		949 320,00	94 326,00	94 326,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	576 277,71	675 737,93	675 737,93
10222	FCTVA	170 202,00	265 194,00	265 194,00
10226	Taxe d'aménagement	125 975,00	78 600,00	78 600,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	280 100,71	331 943,93	331 943,93
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	312 000,00	166 000,00	166 000,00
Total des recettes financières		888 277,71	841 737,93	841 737,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 837 597,71	936 063,93	936 063,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 100 000,00	665 399,43	665 399,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	164 000,00	174 800,00	174 800,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 200,00	2 150,00	2 150,00
28031	Frais d'études	2 200,00	3 900,00	3 900,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 550,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	19 200,00	19 500,00	19 500,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	6 400,00	1 250,00	1 250,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 900,00	5 900,00	5 900,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	700,00	700,00	700,00
28046	Attributions compensation investissement	27 000,00	38 000,00	38 000,00
28051	Concessions et droits similaires	6 000,00	4 900,00	4 900,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	460,00	460,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 050,00	1 050,00	1 050,00
28132	Immeubles de rapport	24 000,00	19 700,00	19 700,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 100,00	4 100,00	4 100,00
28152	Installations de voirie	9 000,00	9 000,00	9 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	250,00	250,00	250,00
281534	Réseaux d'électrification	900,00	900,00	900,00
281538	Autres réseaux	250,00	950,00	950,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	100,00	90,00	90,00
281571	Matériel roulant	4 200,00	4 900,00	4 900,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 400,00	2 350,00	2 350,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 800,00	7 100,00	7 100,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 800,00	2 800,00	2 800,00
28182	Matériel de transport	300,00	300,00	300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 000,00	15 250,00	15 250,00
28184	Mobilier	11 000,00	16 400,00	16 400,00
28188	Autres immo. corporelles	11 200,00	12 900,00	12 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 264 000,00	840 199,43	840 199,43
041	Opérations patrimoniales (9)	50 463,26	55 831,00	55 831,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	13,26	0,00	0,00

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	50 450,00	48 000,00	48 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000,00	1 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	6 831,00	6 831,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 314 463,26	896 030,43	896 030,43
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 152 060,97	1 832 094,36	1 832 094,36

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	194 467,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 026 561,36
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20001 (1)
LIBELLE : ESPV - FORAGE STADE DU BRAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 040,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20002 (1)
LIBELLE : PATRI - ASCENSEUR MAIRIE+BUREAUX COMBLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 072 828,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 072 828,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 072 828,36	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21001 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AIRE PIQUE-NIQUE+GUINGUETTE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 121 925,40	0,00	b 0,00	b 6 650,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	121 925,40	0,00	0,00	6 650,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	48 484,20	0,00	0,00	2 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	73 441,20	0,00	0,00	4 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-128 575,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 100 000,00									
00131153	CREDIT AGRICOLE	12/09/2002		07/07/2003	600 000,00	R	TAG	4,650	4,650	EUR	T	P	O	A-1
10000997781	INDOSUEZ CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE	16/07/2020		15/06/2021	500 000,00	F		0,550	0,550	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 100 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		520 000,01					63 333,32	3 590,01	0,00	262,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		520 000,01					63 333,32	3 590,01	0,00	262,04
00131153	N	0,00	A-1	45 000,00	1,50	R	TAG	4,650	30 000,00	1 046,25	0,00	160,82
1000097781	N	0,00	A-1	475 000,01	14,45	F		0,550	33 333,32	2 543,76	0,00	101,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		520 000,01					63 333,32	3 590,01	0,00	262,04

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	520 000,01	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2013-12-12

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Documents d'urbanisme	10	12/12/2013
L	2031 Frais d'études sans réalisation	5	12/12/2013
L	2032 Recherche et développement	5	12/12/2013
L	2033 Frais d'insertion sans réalisation	5	12/12/2013
L	204 Subv. d'équipement versées bâtiments+install.	10	12/12/2013
L	204 Subv. d'équipement versées biens matériels	5	12/12/2013
L	205 Concessions, logiciels, licences...	2	12/12/2013
L	208 Autres immobilisations incorporelles	2	12/12/2013
L	2121 Plantations d'arbres et arbustes	15	12/12/2013
L	2132 Immeubles de rapport	20	12/12/2013
L	21568 Autres matériels + outillage incendie	20	12/12/2013
L	21571 Matériel roulant de voirie	8	12/12/2013
L	21578 Autres matériels et outillage de voirie	15	12/12/2013
L	2158 Autres instal.,matériels et outillages techn.	15	12/12/2013
L	2181 Instal.gén.,agencemts+aménagemts divers	20	12/12/2013
L	2182 Matériel de transport	10	12/12/2013
L	2183 Matériel de bureau et informatique	5	12/12/2013
L	2184 Mobilier	10	12/12/2013
L	2188 Autres immos dont matériel sportif,de cuisine	10	12/12/2013
L	Biens de faible valeur	1	12/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		177 780,43	I 177 780,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		63 400,00	63 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	63 400,00	63 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		114 380,43	114 380,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	18 700,00	18 700,00
020	Dépenses imprévues	95 680,43	95 680,43

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	177 780,43	237 965,37	288 445,56	704 191,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 349 993,43	III
Ressources propres externes de l'année (a)		343 794,00	343 794,00
10222	FCTVA	265 194,00	265 194,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	78 600,00	78 600,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 006 199,43	1 006 199,43
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	2 150,00	2 150,00
28031	<i>Frais d'études</i>	3 900,00	3 900,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	19 500,00	19 500,00
28041581	<i>GFP : Bien mobilier, matériel</i>	1 250,00	1 250,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	5 900,00	5 900,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	700,00	700,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	38 000,00	38 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	4 900,00	4 900,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	460,00	460,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 050,00	1 050,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	19 700,00	19 700,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	4 100,00	4 100,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	9 000,00	9 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	250,00	250,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	900,00	900,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	950,00	950,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	90,00	90,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 900,00	4 900,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 350,00	2 350,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	7 100,00	7 100,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 800,00	2 800,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	300,00	300,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	15 250,00	15 250,00
28184	<i>Mobilier</i>	16 400,00	16 400,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	12 900,00	12 900,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	166 000,00	166 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	665 399,43	665 399,43

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 349 993,43	194 467,00	0,00	331 943,93	1 876 404,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 704 191,36
Ressources propres disponibles	IV 1 876 404,36
Solde	V = IV – II (6) 1 172 213,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 430,00	173 594,62										2 169,93	6 250,75	
OPAC INDRE ET LOIRE	2007	P	Construction 6 logements individuels rue Chaude	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	234 430,00	173 594,62	17,99	A	R	TLA	3,250	R	TLA	1,250	A-1	EUR	2 169,93	6 250,75
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					838 697,99	705 344,39										8 312,02	17 754,23	
3F CENTRE VAL DE LOI	2021	P	Logements 6 allée des Bleuets acquisition en VEFA PHB 2.0	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 000,00	26 000,00	40,00	A	V	TLA	1,100	V	TLA	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
OPAC INDRE ET LOIRE	2002	P	Acquisition amélioration d'un logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 426,59	19 357,46	12,07	A	R	TLA	4,300	R	TLA	2,300	A-1	EUR	488,62	1 684,55
TOURAINNE LOGEMENT	2018	P	Construction de 5 logements sociaux allée de la Butte, Savonnières - Ligne PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 126,00	50 332,04	37,99	A	R	TLA	0,550	R	TLA	0,550	A-1	EUR	277,52	1 333,10
TOURAINNE LOGEMENT	1999	P	Construction de 2 logements individuels	COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT 37	15 244,90	4 797,09	7,98	A	F	TFI	1,000	F	TFI	1,000	A-1	EUR	47,97	578,97

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOURAIN-LOGEMENT	2017	P	Emprunt pour 3 PLAI place de la Poste à Savonnières	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 578,50	113 304,17	36,99	A	R	TLA	0,550	R	TLA	0,550	A-1	EUR	663,99	2 951,03
TOURAIN-LOGEMENT	2017	P	Emprunt pour 5 PLUS place de la Poste à Savonnières	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	261 937,00	237 539,59	36,99	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	EUR	3 396,25	5 286,81
Touraine Logement	2018	P	Construction de 5 logements sociaux allée de la Butte, Savonnières - ligne PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	266 385,00	254 014,04	37,99	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	EUR	3 437,67	5 919,77
TOTAL GENERAL					1 073 127,99	878 939,01											10 481,95	24 004,98

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	34 463,63
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	66 923,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	101 386,96
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 375 458,42

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,27
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2046	N°1 PARTICIPATION INVESTISSEMENT 2022		TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE 1	Etablissement de droit public	110 000,00
FONCTIONNEMENT					
6574	N°1 Subvention 2022		AAA37 ACTIVITES ANTI-AGE	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		AACS	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention 2022		AMICALE DE LA TREILLE TOURANGELLE	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		AMITIES POLONAISES	Association	200,00
6574	N°1 Organisation course cycliste		ASPO TOURS CYCLISME	Association	100,00
6574	N°1 Subvention 2022		ASS SPORTIVE SAPONARIENNE TENNIS DE TABLE	Association	500,00
6574	N°1 Subvention 2022		AU FIL DU TEMPS	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		BADMINTON CLUB SAVONNIERES	Association	822,50
6574	N°1 Subvention actions "Parentalité" 2022		CENTRE JULES VERNE ASSOCIATION DE GESTION	Association	60,00
6574	N°1 Subvention 2022		ETOILE SPORTIVE DE BERTHENAY	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		FCOT37 M. MORIN	Association	10 000,00
6574	N°1 Subvention 2022		HISTOIRE ET PATRIMOINE	Association	500,00
6574	N°1 Subvention 2022		JUDO CLUB	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention 2022		KARATE CLUB DE SAVONNIERES	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention 2022		LES BATELIERS DU CHER	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention 2022		LES PREMIERS PAS ASS	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		LES TAMBOURS TOURANGEAUX	Association	700,00
6574	N°1 Subvention 2022		SAVONNIERES EN TRANSITION	Association	100,00
6574	N°1 Subvention 2022		SOS ENFANTS BURKINA FASO	Association	200,00
6574	N°1 Subvention 2022		TENNIS CLUB SAVONNIERES	Association	700,00
6574	N°1 Subvention La Roue Tourangelle 2022		TOURAINNE EVENEMENT SPORT	Association	100,00
6574	N°1 Subvention 2022		UNC AFN	Association	250,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,84	1,84
ATSEM		0,00	2,00	2,00	0,00	1,84	1,84
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	18,00	18,00	0,00	3,22	3,22
Encadrante de la pause méridienne		0,00	2,00	2,00	0,00	0,40	0,40
Surveillant de la pause méridienne		0,00	16,00	16,00	0,00	2,82	2,82
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	21,00	34,00	14,00	5,06	19,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2022

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				10,57		
ATSEM		MS		10,57	A	A
Encadrante de la pause méridienne		OTR	360	0,00	3-3-1°	CDD
Encadrante de la pause méridienne		OTR	360	0,00	A	CDI
Surveillant de la pause méridienne		OTR	371	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'entretien		OTR	371	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				10,57		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Tours Métropole Val de Loire	01/01/2010	TPU + fiscalité add.	0,00
Autres organismes de regroupement			
Villes et Villages Fleuris		Cotisations	180,00
Cavités 37	18/06/1986	Cotisations	2 550,00
Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ex-communauté	19/11/2009	Cotisations	161 833,00
Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales ADAC	07/07/2011	Cotisations	2 264,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Locations commerciales	Commerces centre-bourg	12/03/2012	1215 - 23/05/2012	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	-100,00	36,96	0,00	1 017 873,00	3,40
TFPNB	0,00	-100,00	29,40	0,00	21 384,00	3,40
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	-100,00			1 069 283,00	3,18

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/03/2022

Présenté par Madame le Maire (1),

A Savonnières, le 16/03/2022

Madame le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Savonnières, le 16/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Aurélien TOULME	
Corinne BISSON	
Cécile BELLET	
Céline DELARUE	
Daniel REBOUSSIN	
Emmanuel MOREAU	
Evelyne MONDON-DELAVOUS	
Florende VERRIER	
Hassen SLIMANE	
Jean-François FLEURY	
Jean-Michel AURIOUX	
Jérôme PRAGON	
Nathalie SAVATON	
Noémie GOUBIN	
Noëlle BLOT	
Solenne GIBERT SIVIGNY	
Sébastien HERBERT	
Wilfried DELAUNAY	
Yannick LEBEN	

Certifié exécutoire par Madame le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Savonnières, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.